



NOTA BENE

DE HERITIERS DE LA JUSTICE a.s.b.l.

Indescriptible horreur entretenue par des bandes armées rwandaises en territoires de Bunyakiri et de Walungu

Des femmes enceintes sont éventrées, des bébés hachés, la chair humaine consommée. ... A partir du dernier trimestre 2003 à ce jour, les populations habitant les territoires de Bunyakiri et de Walungu en province du Sud-Kivu, font régulièrement l'objet d'attaques répétées suivies des scènes d'horreur hors de pair perpétrées par des éléments armés Interahamwe et des Forces Démocratiques pour la Libération du Rwanda (FDLR).

En effet, à la suite de la conclusion en septembre 2003 des accords de paix entre les troupes autrefois sous ordre du RCD et des Maï-maï opérationnels dans les territoires précités, les FDLR et Interahamwe rwandais, mécontents de ne plus bénéficier de la complaisance des résistants congolais, non seulement attaquent les positions de ces derniers, mais aussi et surtout se rabattent contre les populations civiles congolaises qu'ils tuent, violent, kidnappent, torturent, pillent systématiquement ou contraignent à l'abandon d'habitations et domaines agricoles.

La terreur que vivent ces populations est si grande et diversifiée telle qu'il est difficile d'en présenter une exhaustive chronologie.

Au nombre d'atteintes au droit à la vie et à l'intégrité physique, l'on peut citer

- Le viol suivi de l'éventrement le 12/01/2004 à Chinono-Mubuku dans le territoire de Bunyakiri des dames enceintes Henriette et Jeannette, respectivement épouses de Keshiwalire et Amuli, se rendant à la maternité de Tshigoma. Les victimes ont laissé respectivement 2 et 3 enfants.

- Le 05/01/2004, les Interahamwe ont investi et pillé la localité de Ngando, groupement de Ramba en Collectivité de Mubuku, et chez les dames Furaha, Mihali et Mauziko, ils ont tué 3 bébés âgés de moins de 2 ans, hâchant leur corps en menus morceaux.
- Le 06/01/2004, à Kauma /Kachiri dans la même Chefferie, ces criminels ont torturé les habitants, violé des femmes et obligé cette population à boire de l'eau dans laquelle ils venaient d'uriner sous son regard. - Le 27/01/2004, sieurs Mudima et Bayoya habitant le village de Chagala du groupement Kaniola en territoire de Walungu ont été décapités par les forces négatives rwandaises qui ont incinéré d'autres personnes dans les maisons de ces infortunés.
- Le vendredi 30/01/2004 dans le village de Murhinyankuba du groupement Izege, territoire susmentionné, plusieurs civils ont fait l'objet des atrocités inqualifiables. Parmi eux, l'on cite messieurs Chihemba, Malungu Nyabyolwa (20 ans), Bugabo (30 ans) et la demoiselle Furaha (15 ans). Le premier a été relâché moyennant 30\$US alors que les têtes de trois autres sur lesquelles était inscrit en swahili ce que l'on peut traduire par «le détenteur d'armes ne peut jamais mourir de faim», ont été retrouvées accrochées sur des branches. Sachant que le bétail, très convoité par ces bandes armées, devient de plus en plus rare dans le milieu, ceci a plus fait penser que les restes de corps de ces personnes ont été consommés.
- Sans préjudice de date certaine, au début de ce mois de mars 2004, 25 personnes, des bûcherons et des cultivateurs du groupement de Kaniola surpris dans la forêt par les Interahamwe, ont été massacrées par eux.
- Le 18/02/2004 dans la localité de Lugo en groupement d'Izege, 8 de ces malfaiteurs ont fait irruption vers 8 heures à l'Ecole primaire Musengesi où ils ont violé une élève de la 5ème année dont nous taisons le nom et en ont emporté deux autres, notamment Nzigire Batumike (5ème), libérée après environ 25 jours, et Barhageranya Mbasha (6ème) toujours en captivité.

Les cas d'enlèvements et des pillages sont légion dans les deux territoires et curieusement tous ces actes sont souvent perpétrés non loin des positions militaires qui, soit n'interviennent pas, soit arrivent tardivement au lieu du sinistre malgré les cris de détresse lancés par les victimes.

BP. 109 BUKAVU / RDC
211. Av. P.E. Lumumba/Ibanda

e-mail : heritiers@yahoo.com
Internet : <http://www.heritiers.org>

B.P. 234 CYANGUGU
RWANDA

Héritiers de la Justice condamne avec véhémence cet acharnement des bandes armées rwandaises sur les populations congolaises sans défense qui les ont pourtant accueillies avec leurs familles au plus fort de la crise dans leur pays d'origine.

Elle ne comprend pas la lenteur d'action affichée par le gouvernement de Transition de la RD Congo, la Mission des Nations Unies en RD Congo (MONUC) et la communauté internationale face à cette indescriptible situation dramatique sciemment entretenue de manière endémique par ces forces que d'aucuns jugent de négatives.

Rappelant à chacune des instances ci-dessus son mandat d'assurer la protection de ces populations et de leurs biens tel que circonscrit dans la Constitution de la Transition en RD Congo et les Résolutions 1-193 et 1533 respectivement du 28/07/2003 et du 12/03/2004 du Conseil de Sécurité des Nations Unies, l'asbl Héritiers de la Justice leur demande d'examiner l'efficacité avérée du processus DDRRR sur la base du volontariat et les dégâts humains et matériels causés au pays par ces malfrats depuis la mise en oeuvre dudit processus et d'en tirer les leçons qui s'imposent.

Bukavu, le 24 Mars 2004

Héritiers de la Justice

Vous lirez très souvent et à l'improviste dans le NOTA BENE de Héritiers de la Justice :

- des flashes d'information
- des brèves
- des informations nécessitant une action urgente
- des communiqués de presse, ...

Suivez tous les mardis à partir de 19h00, les émissions TUITETEE HAKI sur les antennes de la Radio Rehema ainsi que l'ENFANT ET LA PAIX sur la RTNCBukavu - chaque samedi de 20h30 à 21h00.

*Edité par Héritiers de la Justice, a.s.b.l., Service des Eglises Protestantes
pour les droits humains et la paix*